



Réparation de voiture du à l'arnaque du garagiste vendeur.

Par **mumu**, le **15/11/2010** à **10:20**

Bonjour,

J'aie acheté une voiture d'occasion vendredi 5 Novembre en sortant du garage 10 minute après je suis passé dans une zone de travaux et j'aie eu un choc a lavant et la direction n'alez plus. Le lendemain je suis allez au garage prés de chez moi ,il m'a dit qu'il y avez pour 800 euro de frais donc de faire une déclaration d'accident avec l'assurance.

Vendredi je suis allez revoir le garagiste et la il m'a dit que la voiture avez eu quelque chose et que les réparations avez était mal refait ,il manquait des vis, des fixation des cable pas remis, l'image enfin le vendeur c'est bien moquer de nous .

Nous avons une franchise de 300 euros plus du malus .

Qu'elle recourt ai- je pour contre le garagiste?